Service de Presse

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Revue de la presse arménienne du 12 avril 2019

Décret d'Emmanuel Macron sur la proclamation du 24 avril comme journée nationale de commémoration en France du Génocide arménien de 1915/ Tous les journaux indiquent que le Président de la République française, Emmanuel Macron, a signé le décret sur la proclamation du 24 avril comme journée nationale de commémoration en France du Génocide arménien de 1915. La presse rend compte également de la réaction de la Turquie qui a fermement condamné ce décret présidentiel. Selon Ankara, la décision du président Macron a gravement blessé la population turque de plus de 700 000 habitants en France. Ankara a également critiqué l'adoption par le parlement italien d'une motion appelant le gouvernement italien à reconnaître le génocide arménien (cf. revue du 11 avril 2019).

Le déplacement de Nikol Pachinian à Strasbourg/ La presse rend compte du déplacement de Nikol Pachinian à Strasbourg le 11 avril où il a eu des réunions de haut niveau et a fait un discours à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE). Nikol Pachinian a rencontré Liliane Maury Pasquier, Présidente de l'APCE qui a noté que l'ordre du jour de la visite du Premier ministre arménien, à savoir les rencontre de haut niveau avec des fonctionnaires du Conseil de l'Europe, le discours à la Session plénière de printemps de l'APCE, l'ouverture officielle de l'exposition intitulée «La révolution de velours de l'Arménie», prouve le partenariat efficace entre l'Arménie et le Conseil de l'Europe et la volonté de l'approfondir. Le Premier ministre a également rencontré Thorbjørn Jagland, Secrétaire général du Conseil de l'Europe. Nikol Pachinian a rencontré le président de la commission de Venise, Gianni Buquicchio avec qui il a abordé des questions de coopération, notamment en faisant référence à la réforme du Code électoral et à l'amélioration du champ législatif en Arménie.

Propos sur le Haut-Karabakh dans le discours de Nikol Pachnian à l'APCE/ La presse rend compte des propos sur le Haut-Karabakh dans le discours de Nikol Pachnian à l'APCE. Dans son discours Nikol Pashinyan a déclaré que le conflit du Haut-Karabakh demeurait le défi le plus important pour l'Arménie et la région. Selon lui, le simple dialogue entre les dirigeants ne suffit pas pour régler ce conflit et il est important d'engager un dialogue entre les sociétés afin de les préparer à la paix et non à la guerre. Le Premier ministre a réaffirmé que tout règlement du conflit doit passer par le groupe de Minsk de l'OSCE et être acceptable pour les peuples d'Arménie, du Haut-Karabakh et de l'Azerbaïdjan. « *C'est le format du groupe de Minsk de l'OSCE qui a été mis en place pour former une plate-forme de dialogue entre toutes les parties au conflit : le Haut-Karabakh, l'Azerbaïdjan et l'Arménie, et nous prenons aujourd'hui des mesures pour rétablir le dialogue entre le Haut-Karabakh et l'Azerbaïdjan, selon le format choisi par le coprésident du Groupe de Minsk de l'OSCE* » a déclaré Nikol Pachinian. Le Premier ministre a également déclaré que l'APCE est parfois utilisée pour provoquer des guerres. Selon lui, les discussions sur la question du Haut-Karabagh au sein de l'APCE en janvier 2016 se sont transformées en prélude à la guerre de quatre jours déclenchée en avril de la même année et ont créé un terrain favorable pour que les forces armées azerbaïdjanaises lancent des opérations offensives. D'après Nikol Pachnian, les auteurs de ces discussions sont devenus indirectement des déclencheurs d'une guerre qui a coûté de centaines de vies à l'Arménie, au Haut-Karabakh et à l'Azerbaïdjan. « *Malheureusement, aujourd'hui, comme dans d'autres plates-formes internationales et au sein de l'APCE, nous voyons des tentatives d'impliquer ces structures dans des jeux géopolitiques, des conflits et des activités de plaidoyer, ce qui est absolument contraire à l'essence et à la mission de ces organisations* » a déclaré Nikol Pachinian. Commentant ces déclarations, *Joghovourd* indique lors des réunions internationales Nikol Pashinyan semble ne pas hésiter « à toucher les thèmes douloureux, rappelant les péchés des autres » ce que les anciennes autorités ne faisaient pas. Nikol Pachinian a également exhorté le Conseil de l'Europe à soutenir la population du Haut-Karabakh. Selon lui, le Conseil de l'Europte n'accorde aucune attention au soutien des ONGs du Haut-Karabakh et l'APCE ne prend aucune mesure pour renforcer les institutions démocratiques du Haut-Karabakh et développer la société civile. Nikol Pachinian suppose que cela s'explique par la non-reconnaissance du Haut-Karabakh en tant qu'État, pourtant le

Premier ministre avance que la population du Haut-Karabakh a le droit à la protection des droits de l'homme. Il a ainsi appellé le Conseil de l'Europe et les établissements européens à soutenir la population du Haut-Karabakh pour renforcer son état de droit et sa démocratie.

Réunion Mnatsakanian-Mahmediarov le 15 avril à Moscou en présence de Lavrov /La presse indique que le Ministre arménien des Affaires étrangères, Zohrab Mnatsakanian rencontrera le 15 avril à Moscou son homologue azerbaïdjanais, Elmar Mahmediarov. Selon la porte-parole du Ministère arménien des Affaires étrangères, Anna Naghdalian, le Ministre russe des Affaires étrangères, Sergeï Lavrov, en tant que ministre d'un pays coprésident du groupe de Minsk de l'OSCE, assistera également à cette réunion.

Une députée de « Mon pas » exhorte à restreindre la transmission des chaines télévisées russes en Arménie/ La presse indique qu'au cours d'une réunion au parlement avec Tigran Hakobian, Président de la Commission nationale de la télévision et de la radio, la députée de l'alliance « Mon pas », Narine Tukhikian, a exhorté la Commission nationale de la télévision et de la radio à envisager de restreindre, voire d'interdire, les émissions des chaînes russes de télévision publique « ORT », « Rossia » et « Mir » en Arménie. Selon Narine Tukhikian, ces chaines diffuseraient des reportages « anti-arméniens ». Tigran Hakobian, a, à son tour, indiqué que la restriction des chaines russes en Arménie est également une question politique. Tigran Hakobyan a indiqué que ces trois chaines sont transmises en Arménie en vertu des accords internationaux. Lors de cette réunion, Tigran Hakobyan a également présenté les statistiques du domaine audiovisuel en Arménie. Selon lui, l'Arménie a 128 compagnies de télévision et de radio dont 7 sont des compagnies publiques. Parmi les 118 restantes, 100 sont des compagnies de télévision et 18 sont des compagnies de radio. Le Président de la Commission nationale de la télévision et de la radio a attiré l'attention des parlementaires sur la nécessité de retravailler la législation régissant le domaine audiovisuel, car selon lui, cette législation rédigée il y a 10 ans, ne répond plus aux besoins de ce domaine fortement changé en raison des avancées technologiques.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;; Azg- hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ; Haykakan Jamanak- quotidien, tirage-6500 exemplaires ; Aravot- quotidien, tirage- 2718 exemplaires ; Jamanak- quotidien, tirage- 5300 exemplaires ; Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ; Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ; Golos Arménii- trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ; Novoyé Vrémia- trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ; 168 Jam- hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ; Respoublika Arménia- bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires.

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.